

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application : QB02
Éléments résistants de structure en béton

Président : M. DELSAUX (UMGO-FFB)
Secrétaire A. AKKAoui, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)		
				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans
Collège Fabricants* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 4 maxi	M. MIEHE	FIB	01/03/2022									
	M. FABRE	SEAC	01/03/2018	01/03/2021	01/03/2022	01/03/2023				-	-	
	M. COMODI	FIMUREX PLANCHERS	01/03/2018	01/03/2021	01/03/2022	01/03/2023	M. LAMBERT	FIMUREX PLANCHERS	01/03/2018	01/03/2021	01/03/2022	01/03/2023
	M. RIGUIDEL	A2C	01/03/2018	01/03/2021	01/03/2022	01/03/2023	-	-	-	-	-	-
Collège Utilisateurs* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 2 maxi	M. DELSAUX	UMGO-FFB	14/11/2019	14/11/2022						-	-	
Collège Organisme Technique et Administration* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 3 maxi	M. JUNG	CERIB	16/10/2018	16/10/2021	16/10/2022		Mme BARRE	CERIB	01/03/2018	01/03/2021	01/03/2022	01/03/2023
	Mme. BERNARDIN-EZRAN	BUREAU VERITAS	01/03/2018	01/03/2021	01/03/2022	01/03/2023	-	-	-	-	-	-
	Mme LEGENDRE Parties 1 à 4	CSTB	05/06/2018	05/06/2021	05/06/2022		M. AKKAoui	CSTB	29/06/2020			

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Composition nominative n°14 approuvée le 27/04/2023

Par le responsable d'application : Abdessamad AKKAoui

